

ASSISES FLAM

Sénat 25 juin 2012

Allocution d'ouverture de Mme Joëlle GARRIAUD-MAYLAM

Sénatrice représentant les Français établis hors de France

Madame la Ministre, chère Hélène Conway

Madame la Directrice, chère Anne-Marie Descotes

Mes chers collègues députés, sénateurs et conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable, de vous accueillir aujourd'hui au Sénat, au nom de son président M. Jean-Pierre Bel qui a accepté de placer cette manifestation sous son haut-patronage.

C'est dire, et mes collègues sénateurs représentant les Français établis hors de France ne me contrediront pas, l'importance que le Sénat attache au programme de consolidation du français langue maternelle, qui porte ce beau nom, presque un symbole, de FLAM.

D'abord parce que nous avons le souci de présenter à nos concitoyens expatriés une offre d'apprentissage du Français qui corresponde aux besoins de leurs enfants.

Les établissements d'enseignements français à l'étranger dont l'AEFE assure le pilotage, et dont je salue la solidité et l'excellence, constituent, naturellement l'offre principale mais elle ne peut apporter satisfaction à celles et ceux qui en sont géographiquement éloignés.

En outre, certains de nos concitoyens, binationaux ou non, choisissent de scolariser leurs enfants dans des établissements du pays d'accueil. Ce choix est respectable. Il ne doit pas nous dispenser de leur proposer un apprentissage du français à titre complémentaire, bien au contraire.

Ensuite parce que nous pensons que, pour cette même raison d'éloignement géographique, mais aussi parce que le format des cours dispensés est plutôt destiné à des nationaux du pays, l'offre des services culturels des ambassades ou des instituts français n'est pas vraiment adaptée à ce public.

Enfin et surtout parce que nous connaissons le rôle essentiel que joue le programme FLAM, non seulement en permettant à des enfants scolarisés dans des écoles étrangères de garder un contact régulier avec la langue française, mais aussi en favorisant chez nombre d'entre eux l'éclosion d'un désir de découvrir au-delà de la langue, une culture, et l'envie de la faire partager. Ce programme dispose également d'atouts particuliers. Il est fondé sur des initiatives locales, ce qui est une garantie d'adéquation au besoin. Mon ancienne collègue Monique Cerisier ben Guiga qui a connu comme moi les premiers pas de ce programme en témoignera.

Ces initiatives sont le résultat d'engagements de nos concitoyens au sein d'associations, ce qui est porteur de sens et mérite d'être encouragé. J'ai eu moi-même l'occasion dans les années 90, peu avant la création du programme FLAM, d'organiser dans le cadre d'une association de femmes européennes et avec le soutien de nos Services culturels dans ce pays, des séminaires de formation pédagogique et administrative pour des mamans désireuses de fonder des structures d'apprentissage du français pour leurs jeunes enfants aux quatre coins du pays. Une expérience qui était paraît-il alors une vraie « première » et qui a entraîné quelques années plus tard la publication d'une brochure sur « l'enseignement du français aux enfants de familles biculturelles établies dans un pays non francophone » que le prédécesseur de M. Abdou Diouf comme Secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, M. Boutros Boutros-Ghali m'a fait l'honneur de préfacer. Il y écrivait que la méthode que nous proposons, « *outil précieux à l'usage des parents désireux de favoriser l'acquisition du bilinguisme chez leurs enfants* » contribuait à « *ce grand élan qui pousse la Francophonie, aujourd'hui, à promouvoir, par-delà la langue française, la diversité culturelle et linguistique de par le monde* ».

Aujourd'hui, ce programme FLAM, né du terrain, a su prospérer et se développer avec son caractère particulier, sous les auspices de l'AEFE, cet accompagnement par l'AEFE me paraissant d'ailleurs une garantie indispensable de la qualité des prestations offertes.

Il est donc très opportun puissiez au cours de cette journée, établir un bilan de douze années de pratique et rechercher les solutions les plus adaptées et les plus efficaces pour consolider ce programme.

Il est tout aussi important que vous puissiez le faire avec l'ensemble de ceux qui sont présents aujourd'hui et interviennent à un titre ou à un autre, comme opérateurs ou prestataires au sein de ce que j'appellerai au sens large, le réseau culturel et éducatif de la France à l'étranger, un réseau essentiel au rayonnement de notre pays. Vous me permettrez d'ailleurs d'ajouter que ce n'est pas un hasard si Madame Anne-Marie Descotes, directrice de l'AEFE, a été désignée à l'unanimité par notre Jury de l'association **Racines France** pour être le tout premier récipiendaire, il y a trois ans du « *Prix du Rayonnement français* »...

Il est essentiel que, par l'innovation des pratiques et des initiatives, mais aussi par le développement de synergies au sein de ce magnifique réseau, nous recherchions les énergies nécessaires pour mieux progresser encore.

Je suivrai donc avec un grand intérêt vos travaux et serai, comme mes collègues sénateurs et comme le Président du Sénat qui vous accueille en ces murs, très attentive aux conclusions qui seront dégagées au cours de cette journée.

Au nom du Président du Sénat et en mon nom personnel, je vous souhaite une excellente journée de travail et de réflexion.